



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires**

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS AUX USAGERS

Rivière : LA MAINE

Référence : Avis_DDT49-2025-153-Maine

Les usagers du bassin de la Maine sont informés qu'un concours de pêche sur le domaine public fluvial sera organisé sur un parcours de 1 000 m situé entre le pont de Pruniers et le pont SNCF sur la commune de Saint-Gemmes-sur-Loire.

Date et horaire : 14 septembre 2025 de 8 h à 18 h

La navigation ne sera pas interrompue pendant le déroulement du concours. Elle s'effectuera sous le contrôle et la responsabilité des organisateurs qui assureront la sécurité et la régulation.

Les usagers de la voie d'eau devront réduire leur vitesse sur toute la zone concernée et faire preuve d'une vigilance particulière.

Le stationnement des bateaux de toute sorte et l'implantation de perches en rivière, seront interdits sur le plan d'eau réservé pendant la durée de la manifestation.

À Angers, le 9 juillet 2025
Pour le Préfet et par délégation
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN